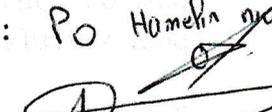
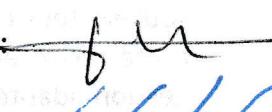
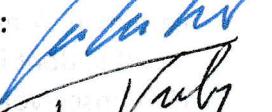
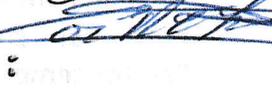


Pour notre part, nous demandons à ce que le secteur n°22 soit exonéré de plan de chasse qualitatif et qu'il puisse donc être attribué, pour l'espèce « cerf », des bracelets indifférenciés à chaque demandeur. Cette solution serait très certainement la plus à même de répondre à votre volonté initiale, et que nous partageons, de ne pas voir s'implanter de grands animaux dans ce massif forestier.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Le 11 janvier 2023

Noms et signatures des demandeurs potentiels

Nom : BROCHET	Prénom : Bruno	Signature : 
Nom : GIRAUD	Prénom : Raphaël Henri	Signature : 
Nom : GOUPIL	Prénom : Jean Marie	Signature : Po Homelin n°22
Nom : Lefevre	Prénom : François Xavier	Signature : 
Nom : Ponsin	Prénom : Alain	Signature : 
Nom : LEPRON	Prénom : ANDRÉ	Signature : 
Nom : LEVEAU	Prénom : Henri	Signature : 
Nom : FOURNIER	Prénom : ERIC	Signature : 
Nom : ARMAND	Prénom : JF	Signature : 
Nom : KUHN	Prénom : Pierre	Signature : 
Nom : SIMIER	Prénom : Maurice	Signature : 
Nom : HORICE	Prénom : S. Louis	Signature : 
Nom : Cordelet	Prénom : Jean Claude	Signature : 
Nom : Société cerams Foullouste	Prénom : Cédric Jacques	Signature : 